



**Studio  
Communi-Mage**

# Conditions Générales

Le **Studio Communi-Mage** est une entreprise spécialisée dans la conception graphique et la communication. Les conditions générales régissent les relations entre la société **Studio Communi-Mage**, auto-entreprise dont le siège social est situé au 16, rue des écoles, 26600 La Roche de Glun, immatriculée au RCS de Valence sous le numéro 517 945 275 00017 et le bénéficiaire. Préalablement à toute transaction, le bénéficiaire reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de la commande, des conditions générales et particulières et déclare expressément les accepter sans réserve. La signature du bon de commande matérialise son acceptation pleine et entière des conditions générales, seules applicables à la commande.

## ARTICLE 1 - OBJET

Par les présentes, le **Studio Communi-Mage** s'engage à réaliser les prestations détaillées dans les conditions particulières en contrepartie de leur paiement par le bénéficiaire. Les parties décident de soumettre les conditions de cette collaboration aux seules dispositions du présent contrat.

## ARTICLE 2 - ENGAGEMENT DU BÉNÉFICIAIRE

Le bénéficiaire s'engage à mettre tout en œuvre afin de fournir les informations nécessaires à la création des supports demandés ou de tout autre prestation et cela dans un délai de 15 jours ouvrés après la signature du devis. Il assure qu'il est titulaire des droits de propriété intellectuelle et de toutes les autorisations de diffusion nationale et internationale des images, textes, vidéos et documents de toute nature & provenance, lui permettant de conclure le présent accord et que celui-ci n'est pas susceptible de porter atteinte aux droits de tiers.

A titre confidentiel, le Client mettra à la disposition du **Studio Communi-Mage** tous les éléments qu'il lui sera possible de fournir à cette dernière et qui sont nécessaires à la connaissance des produits et services objets de la commande et à celle de leurs marchés. Le Client garantit le **Studio Communi-Mage** de toutes les conséquences d'une action qui trouverait sa source dans les informations fournies par lui sur ses produits ou ses services. Il est de ce fait responsable des informations qu'il transmet au **Studio Communi-Mage** portant notamment sur le nom, la composition, les qualités, les performances du produit ou du service faisant l'objet de la commande. Il est également responsable du respect des législations spécifiques à son activité. En conséquence, le **Studio Communi-Mage** ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des projets qu'il aura soumis au Client et au sujet desquels il aura obtenu son accord, notamment en cas d'action en responsabilité.

## ARTICLE 3 - LA COMMANDE

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client à nos conditions générales de ventes. Pour être prise en compte, la commande comporte impérativement les éléments suivants :

- Une confirmation de commande précisant la quantité, la désignation, le format, les couleurs d'impression recto et verso, les éventuelles options,

- Un fichier informatique du travail à réaliser servant de Bon A Tirer (BAT) numérique validé par e-mail ou par écrit daté, signé avec la mention bon pour accord / bon à tirer,
- La commande ne devient définitive qu'après notre confirmation de commande, comportant la désignation, la quantité, et le prix de la commande. Dans le cas ou les mentions de cette confirmation de commande ne satisfont pas le client (délai, tarif...), ce dernier dispose d'un délai de 12 heures pour annuler sa commande par mail.

Aucune annulation de commande ne pourra être prise en compte après ce délai de 12 heures, les premières étapes de fabrication étant déjà en cours. La commande sera alors due en totalité.

Les réclamations seront prises dans un délai de 7 jours par rapport à la date de livraison de la commande. Au-delà aucune réclamation ne sera prise en compte.

Un acompte de 40 % du montant total TTC de la commande doit être versé immédiatement après la validation de la commande & du BAT sans quoi le **Studio Communi-Mage** se réserve la possibilité de ne pas imprimer les documents avant réception de cette somme d'acompte.

Le **Studio Communi-Mage** ne saurait en aucun cas encourir la moindre responsabilité pour les annulations ou changements décidés par le Client après approbation du devis.

Tout BAT signé sera considéré comme validé tel quel : Le **Studio Communi-Mage** ne pourra être tenu responsable de toute erreur présente sur le document imprimé s'il est conforme au BAT.

Toute correction ou intervention supplémentaire sur le fichier entraînera un surcoût facturé au forfait horaire d'usage.

## ARTICLE 4 - LES PRIX

Les prix de vente sont fermes et définitifs jusqu'à toute nouvelle parution annulant les conditions précédentes. Ils sont facturés sur la base du tarif en vigueur au jour de la commande. Ils s'entendent toutes taxes comprises, en euros, frais de déplacements en sus. Le prix de vente s'entend départ des locaux du **Studio Communi-Mage**, ou de l'un de nos fournisseurs (imprimeur, etc.). Nos tarifs peuvent évoluer selon les tarifs fournisseurs et nous ne pouvons les garantir sur une période excédant un mois.

## ARTICLE 5 - FICHIERS INFORMATIQUES

Il est convenu que notre responsabilité est entièrement dérogée sur les défauts d'impression, de colorimétrie, de police, de défonçage.

**Denis PASQUES**

Créateur de supports de communication visuelle  
Infographiste 2D - 3D - Web





## Studio Communi-Mage Conditions Générales

ATTENTION, les logiciels comportent certains «bugs» et entraînent au flashage des résultats différents d'une sortie couleur.

### ARTICLE 6 - LA FACTURATION & MODALITÉS DE PAIEMENT

Une facture est établie dès la livraison de la commande. Nos services et produits sont à régler à la livraison sauf un acompte de 40% qui est à verser à la commande.

Conformément aux dispositions de la loi n°92-1442 du 31/12/92, le non-paiement dans le délai indiqué pourra faire l'objet d'intérêts de retard, calculés sur la base de 1,5 fois le taux légal, faisant l'objet d'une facturation séparée non soumise à TVA. Tout frais de contentieux ou de recouvrement sera à la charge du client.

### ARTICLE 7 - LES DÉLAIS DE LIVRAISON

La livraison ne peut intervenir que si le client est à jour de ses obligations envers le vendeur, et notamment s'il n'existe aucun retard de paiement, y compris sur d'autres commandes que celles qui doivent être livrées. Les délais de livraison sont exprimés en jours ouvrés (du lundi au vendredi), ils s'entendent départ usine, vous y ajouterez le temps de transport. Ils sont donnés à titre indicatif et les délais de livraison sans que notre responsabilité puisse être engagée en cas de retard. Étant entendu que nous mettons tout en œuvre pour les respecter.

Un éventuel retard par rapport au délai annoncé dans la confirmation de commande ne pourra donner lieu à l'annulation de la commande ni à des dommages et intérêts.

### ARTICLE 8 - LE TRANSPORT

Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire quel que soit le mode de transport, que l'envoi soit en port payé ou non. Le **Studio Communi-Mage** ne peut être tenu responsable si le transport n'est pas réalisé dans le délai prévu.

### ARTICLE 9 - MALFAÇONS

Pour les travaux imprimés, le nombre total d'impressions livrées peut varier de plus +10 à -10 %.

Le client dispose d'un délai de 7 jours ouvrables pour déclarer toute malfaçon par acte judiciaire ou lettre recommandée conformément à l'article 105 du Code de Commerce.

### ARTICLE 10 - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Clause de réserve de propriété : Conformément à la loi n°80-335 du 12/05/80, nos marchandises restent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de la facture à laquelle ils se rapportent. En cas de non-paiement total ou partiel à l'échéance, nous nous réservons la faculté de reprendre physiquement possession de nos marchandises.

### ARTICLE 11 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tout client est présumé être titulaire des droits de reproduction des documents, images, logos, polices de caractères, bénéficiant des lois sur la propriété intellectuelle, dont il confie la mise en forme et l'impression au **Studio Communi-Mage**.

Il assume seul l'entière responsabilité des préjudices qui pourraient être invoqués par un tiers. Ces documents doivent

alors être strictement conformes à notre cahier technique.

Le **Studio Communi-Mage** reste propriétaire des créations décrites ci-dessus conformément à l'article L. 111-1 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Nous restons propriétaire de toute création graphique ayant fait l'objet d'un travail vendu à un de nos clients conformément à la propriété intellectuelle.

Toute utilisation des graphismes produits par notre agence est soumise à autorisation. L'œuvre d'un graphiste s'inscrit dans le cadre de la propriété intellectuelle. Il en détient les droits d'auteur. De ce fait, nul ne peut utiliser son œuvre sans son consentement explicite.

Dans le cadre de la commande, ce n'est pas l'œuvre elle-même qui est vendue, mais son droit de reproduction pour un usage défini et limité dans le temps par contrat. Cela signifie qu'un commanditaire ne peut reproduire une maquette papier ou numérique sans accord préalable avec le graphiste.

Pour concéder à un tiers le droit de reproduire son œuvre, le graphiste doit réaliser une cession de droits précisant dans le temps et l'espace la nature des droits cédés. Nos fichiers sources nous appartiennent mais peuvent être cédés sur simple demande (facturation variable selon les types de fichiers et le travail demandé).

Le bénéficiaire autorise le **Studio Communi-Mage** à utiliser son nom et son logo ainsi que celui des produits référencés pour la promotion de son activité sur tout support existant ou à venir.

### ARTICLE 12 - FRAIS DE DÉPLACEMENT

Tout rendez-vous en dehors de nos locaux implique des frais de déplacements facturés au client.

### ARTICLE 13 - WEB

Notre solution CMS est créée & gérée par notre partenaire Inforis et lui seul peut être tenu responsable en cas de problème technique lié à la solution CMS.

Nous nous chargeons, à la manière d'une prestation facturée le référencement et l'hébergement, le choix des partenaires restant à la diligence du **Studio Communi-Mage**.

### ARTICLE 14 - COMPÉTENCE

En cas d'échec des tentatives amiables et de convention tacite, tout litige sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Romans (26).

